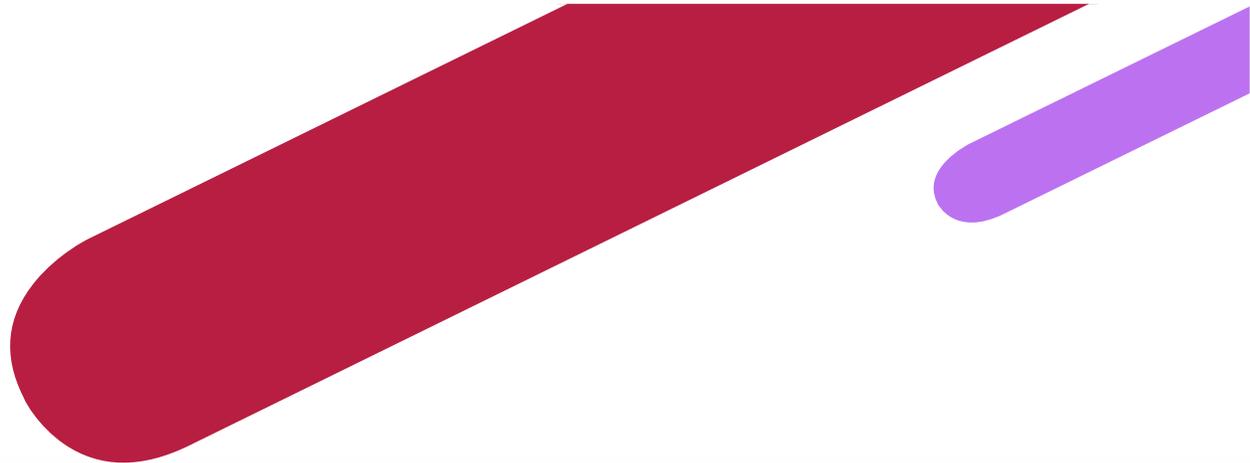


PROJET ÉDUCATIF 2023-2027



École De la Colline



AVANT-PROPOS

2

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître, à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement, les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite scolaire et éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.

Tout en gardant en filigrane le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 du CSSD, le projet éducatif de l'école de la Colline tient compte des caractéristiques qui lui sont propres. Il reflète les forces du milieu et les besoins des élèves qui la fréquentent. Le projet éducatif de l'école de la Colline répond aux attentes formulées par le milieu au regard de la réussite de tous les élèves. Après plusieurs consultations auprès des acteurs du milieu, il a été élaboré et mis en œuvre en collaboration avec la communauté éducative qui gravite autour des élèves.

Des piliers incontournables procurent des assises solides sur lesquelles s'appuient les intervenants. La collaboration, la cohérence des interventions ainsi que le soutien à l'enseignant en salle de classe, soutiennent les décisions et guident les actions du personnel de l'école de la Colline. L'analyse de notre milieu nous a permis d'identifier des forces et des opportunités qui caractérisent l'environnement éducatif de l'école de la Colline. Ces éléments clés seront utiles pour répondre aux faiblesses et menaces qui ont été identifiés dans notre milieu et qui viennent teinter ce projet éducatif.

3 ÉCOLE DE LA COLLINE



20 chemin du Parc
Val-des-Monts (Québec) J8N 4J8
819-503-8020
colline@cssd.gouv.qc.ca



TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	p.2
Mot de la direction et du président du conseil d'établissement	p.5
Modalité d'élaboration	p.6
Portrait de l'établissement	p.7
FFOM (Forces, faiblesses, opportunités et menaces)	p.8
Mission, Vision, Valeurs	p.9
Enjeux, orientation, objectifs, indicateurs et cibles	p.10
Résolution du conseil d'établissement	p.12
Annexe 1 : Encadrements légaux	p.13
Annexe 2 : Plan stratégique du Ministère de l'Éducation du Québec 2023-2027	p.14
Annexe 3 : Plan d'engagement vers la réussite du CSSD	p.16

5

MOT DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE ET DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

C'est avec plaisir et fierté que nous vous présentons le projet éducatif de l'école de la Colline pour les années 2023-2027.

À l'école De la Colline, l'accueil et la mobilisation du personnel pour soutenir les élèves nous permet d'offrir, à chaque élève, l'encadrement et l'accompagnement nécessaires à sa réussite. À travers les différentes activités éducatives, sportives et culturelles les élèves sont en mesure de s'épanouir pleinement pour atteindre leur potentiel.

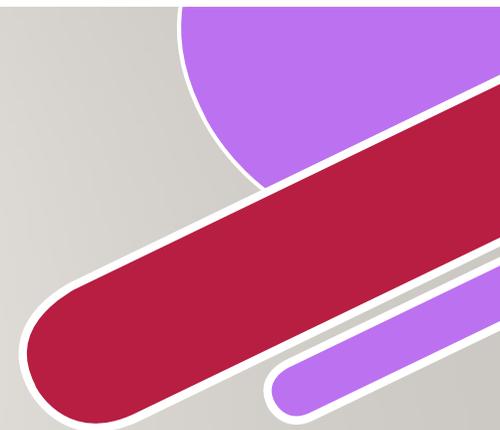
Selon les données compilées du projet éducatif 2018-2022, notre établissement a su obtenir des résultats positifs, malgré les impacts significatifs de la pandémie de COVID-19.

Nous tenons à remercier les enseignants et les enseignantes, le personnel de soutien, le personnel du service de garde ainsi que le personnel professionnel pour l'élaboration du projet éducatif. Nous tenons également à souligner la collaboration des partenaires de la communauté éducative tels que les parents et les organismes communautaires ayant participé aux différentes consultations.

Nous tenons également à remercier tous les membres du conseil d'établissement pour leur soutien. Merci de votre contribution à la réussite de nos enfants.

Jessica Faubert-Jacques
Président du conseil d'établissement

Martine Delisle
Directrice



6 MODALITÉS D'ÉLABORATION

Pendant l'année scolaire 2022-2023, l'ensemble de l'équipe-école De la Colline a réfléchi ensemble pour identifier les valeurs qui sous-tendent la mission, la vision et les valeurs de l'école. Elle a également participé à l'analyse de l'environnement et de la détermination des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles.

Les parents de l'école ont répondu à un sondage afin de contribuer aux fins de l'analyse de l'environnement interne et externe de l'établissement. Ainsi, à partir des données recueillies, les facteurs jugés significatifs au regard des besoins, des attentes et des préoccupations majeures du milieu ont été exposés sous la forme de forces, faiblesses, menaces et opportunités. L'analyse de l'environnement qui a permis de reconnaître tant les forces que les zones de vulnérabilité a situé l'établissement par rapport aux orientations, aux objectifs et aux cibles établis par le ministre en vertu de l'article 459.2 de la LIP.

C'est ainsi que la détermination des enjeux, des orientations, des objectifs, indicateurs et cibles ont reposé sur l'analyse de ses environnements externe et interne. L'analyse des résultats de juin 2023 a servi à structurer les orientations, les enjeux ont été déterminés tout en gardant en tête ceux du PEVR du Centre de services scolaire des Draveurs et du plan stratégique du ministère de l'Éducation. La rédaction d'objectifs constitue des engagements prioritaires face à des vulnérabilités identifiées lors de l'analyse. Enfin, afin d'être en mesure d'évaluer le progrès accompli en vue de l'atteinte de l'objectif qui est représenté par une cible à atteindre (résultat visé), des indicateurs ont été identifiés.

PORTRAIT DE L'ÉTABLISSEMENT

L'école De la Colline fait partie du Centre de services scolaire des Draveurs. Elle accueille une clientèle d'environ 285 élèves et compte une trentaine de membres du personnel. Nous offrons des services d'enseignement préscolaire et primaire. Tous les groupes sont des classes régulières. L'école ne comporte qu'un seul bâtiment. L'école De la Colline est l'une des 3 écoles situées dans la municipalité de Val-des-Monts, un milieu rural, dans le secteur des Collines. L'école de la Colline dessert un vaste territoire dont le secteur de St-Pierre-de-Wakefield et les municipalités de Poltimore et de Denholm. L'étendu du secteur couvert par l'école De la Colline apporte son lot de défis: la proximité des camarades, l'organisation d'une vie étudiante à l'extérieur des heures de classe et l'accessibilité à l'école pour certains parents pour n'en nommer que quelques-uns.

Le portrait socioéconomique de l'école se caractérise par un indice de milieu socioéconomique (IMSE) de 8. Quelques élèves reçoivent un service en francisation. Il est important de souligner que depuis quelques années, le nombre total d'élèves de l'école est en augmentation. En plus des enseignants et des enseignants spécialistes, nous organisons des services complémentaires offerts par une enseignante-orthopédagogue et une orthopédagogue. Pour accompagner nos enseignants en insertion professionnelle, une mentore de l'école travaille avec eux afin de les guider et de les soutenir pour s'intégrer dans le milieu et pour développer leur expertise d'enseignant en vue d'accomplir leurs tâches professionnelles.

Le soutien particulier de certains élèves et le soutien en aide à l'apprentissage sont assurés par l'équipe d'intervention composée de techniciennes en éducation spécialisée. Le service de garde de l'école, accueille sur une base régulière, un peu plus de 100 élèves réguliers pour lesquels sont planifiés et organisés des jeux et des activités dès 6h30 jusqu'à 18h00.

Certaines activités en place depuis plusieurs années à l'école sont prisées et appréciées des élèves. Soulignons le programme « Corps actifs, cerveaux performants », le cross-country et l'athlétisme. Nous proposons également plusieurs modèles d'organisation d'apprentissage dont le jumelage, le pairage et le décloisonnement. Ces projets favorisent le sentiment d'appartenance chez les élèves.

L'accueil dont l'école fait preuve est remarquable et contribue au développement de la collaboration avec les familles. L'aménagement de notre cour d'école fait ressortir quelques enjeux en lien avec certains gestes que posent les élèves. L'analyse des résultats de juin 2023 en lecture pour les élèves de quatrième année confirme que nous devons poursuivre nos efforts afin d'augmenter le taux de réussite à l'examen obligatoire de juin. Pour nos élèves de sixième année, nous constatons que le niveau de maîtrise en lecture gagnerait à être augmenté.

Nous travaillons en étroite collaboration avec certains organismes tels que :Le Grenier des Collines, la MRC des Collines où nous travaillons de pair avec le policier éducateur, le CISSS de l'Outaouais. L'Organisme de participation des parents (OPP) est dynamique et composé de parents impliqués qui collaborent avec l'équipe-école pour organiser des activités intéressantes pour tous les élèves de l'école.

LECTURE DU MILIEU

Forces

- Relation entre les élèves et le personnel
- École accueillante
- Travail d'équipe
- OPP impliqué
- Ouverture d'esprit
- L'environnement naturel
- Activités physiques favorisées
- Mobilisation pour nos élèves

Faiblesses

- Cour d'école petite
- Grandeur du territoire
- Offre limitée d'activités offertes en parascolaire
- Uniformité des procédures dans les interventions et l'enseignement de certains concepts
- Constance dans l'application des règles de l'école
- Écart des classes sociales
- Communication entre tous les intervenants de l'école lors d'intervention auprès des élèves et avec le service de garde

Opportunités

- Exploitation des Chromebooks et Ipad
- Environnement de campagne/nature
- Partenariat avec la MRC des Collines (policier éducateur)
- Offre de formations du CSSD
- Partenariat avec les organismes communautaires
- Accueillir les expériences et idées du nouveau personnel
- Aménagement de la cour d'école
- Augmentation du co enseignement

Menaces

- Manque de personnel légalement qualifié
- Manque d'espace
- Milieu rural (éloigné de la ville) moins attrayant pour la rétention du personnel (mouvance)
- Augmentation de la clientèle (surplus dans certains groupes)
- Absentéisme/retards/départs hâtifs des élèves

9

MISSION

Afin que ce projet éducatif soit pertinent et efficace, il doit reposer sur des assises solides que constituent la mission, son énoncé de vision et ses valeurs organisationnelles.

L'école a pour mission d'instruire, de qualifier et de socialiser tous ses élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et réussir un parcours scolaire. À l'école de la Colline, nous voulons former des élèves bienveillants, ouverts sur le monde, collaborateurs et respectueux des autres et de soi-même. Cette mission se traduit par la vision de l'ensemble du personnel de l'école De la Colline. Notre travail collaboratif ainsi que la cohérence et la diversité de nos pratiques d'enseignement et d'intervention se reflètent à travers nos décisions et nos actions accompagnant chacun dans sa réussite et son développement. Les choix reliés à notre projet éducatif sont judicieusement réfléchis. Ils s'inscrivent dans un système cohérent de pensée et de gestion, principalement conditionné par nos valeurs choisies et réfléchies.

L'école De la Colline est une école où nous sommes prêts à grandir ensemble.

VISION

Cette mission se traduit par la vision de l'ensemble du personnel de l'école De la Colline.

Nous plaçons la communication, les relations humaines et l'ouverture d'esprit au cœur de nos actions.

Nous favorisons les apprentissages riches tout en développant la rigueur et l'effort.

VALEURS

Nous sommes une école **PAGE** car nous mettons en pratique ces quatre grandes valeurs :

Persévérance

Appartenance

Gentillesse

Empathie

ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES

Enjeu : La réussite éducative de tous les élèves

En juin 2023, le taux de réussite à l'épreuve obligatoire pour les élèves de 4^e année était de 75%

Orientation : Augmenter les compétences en lecture

Objectif	Indicateur	Cible
À l'échéance du projet éducatif, le taux de réussite à l'épreuve obligatoire de lecture, en langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire aura augmenté	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire de lecture en langue d'enseignement.	85% d'ici juin 2027

Enjeu : La réussite éducative de tous les élèves

En juin 2023, le taux de réussite à l'épreuve obligatoire pour les élèves de 6^e année était de 70%

Orientation : Augmenter les compétences en lecture

Objectif	Indicateur	Cible
À l'échéance du projet éducatif, le taux de réussite à l'épreuve obligatoire de lecture, en langue d'enseignement, de la 6 ^e année du primaire pour les élèves vulnérables aura augmenté	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire de lecture en langue d'enseignement, de la 6 ^e année du primaire pour les élèves vulnérables (résultat entre 60%-69%)	80% des élèves de 6 ^e année réussiront l'épreuve obligatoire en lecture avec un résultat de 70% ou plus

ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES

Enjeu : Le bien-être physique et psychologiques des élèves

En juin 2023, le nombre de billet de communication ayant pour motif la violence était de 377

Orientation : Assurer aux élèves un milieu de vie sain et sécuritaire

Objectif	Indicateur	Cible
À l'échéance du projet éducatif, le nombre de billets de communication donné aux récréations et au dîner aura diminué	Le nombre de billets de communication ayant un motif de violence	Le nombre de billets de communication émis sera inférieur à 275 en juin 2027

Enjeu : L'implantation d'une culture numérique

Orientation : Favoriser le développement des compétences numériques du personnel enseignant et des élèves

Objectif	Indicateur	Cible
À l'échéance du projet éducatif, augmenter le nombre d'activités de robotiques vécues par les élèves du préscolaire à la 6 ^e année	Nombre d'activités de robotique vécues en classe par les élèves par année.	D'ici juin 2027, que tous les groupes vivent minimalement une activité de robotique par année

RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

12

CONSIDÉRANT que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit remplir les conditions qui suivent (LIP, articles 37 et 97.1) :

- la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il doit faire face, notamment en matière de réussite éducative et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre ;
- les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative ;
- les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif;
- les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles;
- la périodicité de l'évaluation du projet éducatif, déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37) ;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif doit couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif doit assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1) ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement adopte le projet éducatif de l'école (ou du centre), voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue (LIP, article 74) ;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement, tout au long du processus d'élaboration du projet éducatif, a favorisé la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire (LIP, article 74) ;

Il est proposé par _____ que le projet éducatif 2023-2027 de l'école du De la Colline soit adopté.

13 ANNEXE I : ENCADREMENTS LÉGAUX

La Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. c. I-13.3) précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit remplir les conditions qui suivent :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il doit faire face, notamment en matière de réussite éducative et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre ;
 - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative ;
 - Les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles;
 - La périodicité de l'évaluation du projet éducatif, déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)4;
- Couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre en ce qui a trait à la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- Assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

ANNEXE 2

14 PLAN STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC 2023-2027

Orientation I :

Faire de la réussite de nos élèves une grande priorité de la société québécoise L'éducation est une priorité pour le gouvernement, tout comme pour les Québécoises et Québécois.

Elle constitue la clé pour que chaque élève puisse avoir les moyens de s'épanouir à l'école, tout en se préparant à contribuer pleinement à notre société. C'est en ce sens que le Ministère et les milieux scolaires se mobilisent et s'appuient sur la convergence des efforts de tous les acteurs et partenaires du système scolaire pour mettre au cœur de leurs décisions et de leurs actions la réussite éducative de chaque élève.

Objectif I :

Accroître la réussite des élèves

La réussite éducative constitue un enjeu majeur et une préoccupation renouvelée de tout acteur du système éducatif, notamment parce qu'elle s'inscrit comme l'un des leviers porteurs du développement du plein potentiel des élèves et, de ce fait, du développement de citoyens responsables et pleinement adaptés à la réalité du 21^e siècle. Plan stratégique 2023-2027 | 23 Pour favoriser la réussite du plus grand nombre et ne laisser personne derrière, nous devons suivre la progression des élèves tout au long de leur parcours scolaire et nous assurer de les soutenir adéquatement en fonction de leurs besoins particuliers. C'est pourquoi le Ministère établit des objectifs officiels pour les garçons et les EHDAA, deux groupes d'élèves davantage à risque, tout en continuant de monitorer la réussite afin de mettre en œuvre des actions adaptées aux besoins de tous les élèves. En ce qui concerne le parcours éducatif des élèves, le plan stratégique introduit des objectifs pour certaines épreuves ministérielles en français et en mathématique, deux disciplines se situant au socle de la réussite scolaire, de même que pour le déploiement des classes de maternelle 4 ans.

15 ANNEXE 2 (SUITE)

PLAN STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC 2023-2027

Orientation 3 :

Faire des écoles et des centres des espaces accueillants

L'un des facteurs prédictifs de la réussite éducative et de la persévérance scolaire est la qualité du climat scolaire dans lequel l'élève évolue. Ce climat, qui doit être inclusif pour tous les élèves, influence directement son sentiment de bien-être ainsi que sa santé mentale et physique. Ainsi, l'élève se sentira bien à l'école, aura le goût de s'y rendre et sera par le fait même plus disposé aux apprentissages. Les nouvelles écoles, comme les écoles existantes, doivent être des lieux accueillants, sains et sécuritaires, d'où l'importance de prioriser les rénovations à apporter aux écoles situées en milieux défavorisés, par exemple celles où les élèves requièrent souvent un soutien différent.

Objectif 4 :

Développer de nouveaux projets pédagogiques particuliers

Les projets pédagogiques particuliers (PPP) sont considérés comme des facteurs importants de réussite et de persévérance scolaires pour bon nombre de jeunes. Ils contribuent à rendre nos écoles inspirantes et donnent l'occasion aux élèves qui le souhaitent de concilier leur intérêt pour une activité sportive, artistique, communautaire, entrepreneuriale ou autre avec leur parcours scolaire. La motivation scolaire, l'engagement et la réussite éducative seront favorisés par une offre plus généreuse de PPP abordables et accessibles au plus grand nombre d'élèves au Québec.

Objectif 5 :

Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves

La qualité du climat scolaire fait partie des composantes clés du bien-être à l'école. Des années de travaux sur le climat scolaire démontrent toute l'importance d'un climat sain, sécuritaire et bienveillant en tant que facteur incontournable de la réussite éducative. Des relations interpersonnelles positives, des pratiques pédagogiques et éducatives appuyées sur la recherche, la collaboration entre les intervenants et le sentiment de justice et de sécurité ressenti par les élèves contribuent à l'émergence de l'énergie nécessaire au développement des compétences disciplinaires. De la même manière, cet environnement favorable à la réussite éducative permet un sain développement des élèves, et une meilleure capacité à faire face aux défis de la vie auxquels ils peuvent être confrontés. Ainsi, en centrant leurs actions sur un ensemble de facteurs favorables au bien-être des élèves, les milieux scolaires contribuent à améliorer le climat scolaire et à prévenir la violence et l'intimidation, ce qui contribue au bien-être de leur population. Et ce bien-être a un impact direct sur la disponibilité cognitive et émotionnelle des élèves à l'égard des apprentissages, sur leur réussite éducative et, ultimement, sur leur persévérance scolaire.

ANNEXE 3

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE DU CSS DES DRAVEURS

16

OBJECTIFS	JUIN 2022	CIBLES	INDICATEURS	ÉCHÉANCE
À l'échéance du PEVR, les taux de réussite des élèves auront augmentés.	82,8%	85%	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire.	Juin 2027
	77,5%	84%	Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans.	Juin 2027
	79,1%	80%	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification des garçons en 7 ans après l'entrée au secondaire.	Juin 2027
	64%	65%	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification des élèves HDAA en 7 ans après l'entrée au secondaire.	Juin 2027
	83%	90%	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire de lecture en français, 4 ^e année du primaire.	Juin 2027
	82%	88%	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire résoudre en mathématique, 6 ^e année du primaire.	Juin 2027
	80%	86%	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire raisonner en mathématique, 6 ^e année du primaire.	Juin 2027